



HAL
open science

Les associations de femmes en Algérie

Zineb Guerroudj, Nicole Décuré

► **To cite this version:**

Zineb Guerroudj, Nicole Décuré. Les associations de femmes en Algérie. Bulletin de l'ANEF, 1995, Actes des Journées de l'ANEF, 2, pp.11-15. halshs-04181853

HAL Id: halshs-04181853

<https://shs.hal.science/halshs-04181853v1>

Submitted on 16 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

ANEF
34 rue du Professeur Martin
31 500 – Toulouse
contact@anef.org
http://www.anef.org

Femmes et mouvements de femmes face à la situation algérienne: analyses et solidarités

Aux femmes algériennes en lutte

3^{ème} journée de l'ANEF
Université Paris VII, juin 1995

Les associations de femmes en Algérie

Crise économique, violence déployée par les islamistes armés, répression policière et luttes politiques sont les phénomènes marquants qui secouent l'Algérie actuellement. Ces événements ont donc tendance à prendre le pas sur les activités de promotion de la femme. On constate néanmoins que des femmes algériennes et des associations de femmes (A.F.) participent, par leurs actions offensives et de résistance, à l'éclairage de ce qui se joue en Algérie: le devenir de la société algérienne.

Nous avons choisi de présenter un rapide état des lieux sur les A.F. en Algérie sous trois angles essentiellement: leur place dans le mouvement féminin, leurs luttes et la question de leur visibilité sociale.

I - A.F. et mouvement féminin

Les A.F. ne sont qu'une facette de l'organisation et de l'action des femmes. En effet, les A.F.¹ constituent une forme récente d'organisation. Ce n'est qu'avec la révision de la Constitution en février 1989, garantissant les libertés d'expression, d'association et de réunion, sans le contrôle du parti unique, le FLN, dans un contexte de pluralisme démocratique que vont se créer les A.F., plus d'une vingtaine entre 1989 et 1991.

Si toutes, en tant qu'"associations à caractère non politique", visent à la promotion de la femme en général, elles interviennent non seulement à des échelles géographiques différentes (nationale, *wilayale*, *daïrale*) mais aussi à travers des créneaux différents (vocation socioculturelle, humanitaire, professionnelle, juridique, de recherche, etc.). Elles sont implantées dans leur quasi-totalité en zone urbaine et se déploient à partir de là.

En outre, les A.F. s'inscrivent dans la continuité de lutte des femmes: à l'UFA (Union des Femmes d'Algérie), à l'AFMA (Association des Femmes Musulmanes d'Algérie), dans les cellules féminines du PPA-MTLD avant l'indépendance du pays; après 1962, à l'UNFA (Union Nationale des Femmes Algériennes), organisation de masse du parti FLN qui régna pendant plus de deux décennies. Mais parallèlement existaient divers regroupements à caractère culturel (Ciné club Ahlem – Collectif présence de femmes), scientifique (GRFA –Groupe de Recherche sur les Femmes Algériennes à l'Université d'Oran).

Les femmes ont été actives dans le milieu étudiant (volontariat de la révolution agraire), syndical (groupes de femmes travailleuses), associatif (l'Association pour l'Égalité Devant la Loi entre Femme et Homme – AEDLFH – est créée en 1985) et dans les différents rassemblements qui se sont succédés depuis 1965 autour des projets de Code de la famille. Les collectifs de *moudjahidates* – combattantes de la guerre de libération nationale – y ont participé.

Actuellement, les femmes participent aussi à d'autres cadres de la société civile et politique, soit en tant que section féminine de partis politiques, d'associations religieuses, culturelles, soit en tant que membres de plein droit d'organisations mixtes, à caractère politique, syndical, humanitaire, professionnel, etc.

La cause des femmes est appréhendée et prise en charge, en fonction de la conception du statut et du rôle des femmes dans la société, selon deux grandes modalités.

Un premier pôle vise l'établissement d'une citoyenneté à part entière et repose sur la vision d'une société moderne qu'elle soit laïque ou musulmane, s'appuyant sur un "islam de progrès", société de justice sociale ou société démocratique.

¹ GUERROUDJ, Z. 1993. "Les Associations Féminines en Algérie". *Journal of Maghrebi Studies*, vol. 1, Cambridge.

C'est dans ce pôle que se situe la quasi-totalité des A.F. Il se subdivise en courants, traduction de prises de position et de démarches différenciées.

Le second pôle vise l'amélioration de la condition de la femme, dans le respect de la *charia* (loi musulmane). Cette vision est portée par les sections féminines des partis et des organisations d'obédience islamiste.

Du point de vue de la cause des femmes, ces deux pôles ne sont pas antithétiques; le second est aussi porteur d'aspirations quant à la question féminine (scolarisation des filles, travail des femmes dans certaines conditions, droit au logement pour les mères répudiées, etc.).

II - Évolution du mouvement associatif féminin

Bien qu'un fil d'Ariane – la promotion du statut des femmes – traverse le mouvement associatif féminin, trois phases peuvent être distinguées dans son histoire récente et courte, incarnée chacune par leur mot d'ordre dominant.

1. “Lutte contre l'intolérance et pour la citoyenneté des femmes”

Cette première phase correspond à la floraison d' A.F. et de collectifs féminins et à la cristallisation du mouvement associatif féminin, sa mise en mouvement étant réalisée dans un contexte dur et hostile marqué par la montée de l'intégrisme, par ce qu'il est convenu d'appeler l'intolérance.

Cette période – 1989-1991 – est caractérisée par le déploiement de leurs activités de façon coordonnée et multidirectionnelle.

- Elles créent la Coordination nationale des A.F.² dès février 1989. Le point fort en sera la première rencontre nationale des femmes de décembre 1989 à Alger, où elles constatent l'oppression multiforme des femmes, dénoncent “l'infamie” du Code de la famille qui minorise la femme à vie³, décident de lutter ensemble et adoptent une plate-forme d'action.
- Elles réagissent à l'orchestration de la remise en cause des droits des femmes, dans un climat d'intimidation, de calomnie et de violence à l'égard des femmes dans la rue, sur les lieux de travail et jusque dans leur domicile, les femmes étant considérées comme responsables des maux que connaît la société algérienne: chômage, crise des valeurs, du système éducatif, etc.
- Elles dénoncent les agressions physiques dont sont victimes les étudiantes, les femmes qui ne portent pas de hidjab (voile), les femmes seules, les militantes d'A.F., les couples... et l'atteinte portée à l'image et à la dignité des *moudjahidates* lors du 8^{ème} congrès du FLN (novembre 1990).
- Elles condamnent et luttent contre les effets du Code de la famille, le passage sélectif au lycée entaché de sexisme et remettent en cause avec succès les dispositions de la loi électorale qui constituent “un déni du droit de vote” et appellent les femmes à voter elles-mêmes.
- Elles apportent leur soutien aux sages-femmes et aux enseignantes en grève, comme elles manifestent leur solidarité envers le peuple palestinien et le peuple irakien (en janvier 1991, lors de “la Guerre du Golfe”).

Les premiers pas, elles les feront seules, sous pression, face au “silence complice” de l'État et sans appui des partis politiques dont les activités officielles ne démarreront qu'à partir du deuxième semestre 1989.

2. “Droit à la vie et à la citoyenneté”

L'évolution de la situation: la recrudescence de la violence, des assassinats (Président Boudiaf), des victimes du terrorisme – dont des femmes qui sont soit directement, soit

² Le déroulement des activités des A.F. peut être appréhendé à travers le recueil des textes de la “Coordination nationale des A.F.”, intitulé “Abécédaire des luttes de femmes, janvier 1989/janvier 1992” et réalisé par l'Association Tighrit N'mettout (Tizi-Ouzou) et la Fondation Benosmane Fatima.

³ SAADI, N. 1991. *Les femmes et la loi en Algérie*. Alger: Bouchène.

indirectement prises pour cible – va amener les A.F. à se positionner, non plus seulement en tant que minorité active pour un changement de statut social, mais en tant qu’actrices dans la sphère socio-politique.

En effet, les femmes quittent apparemment le terrain de lutte spécifique à la cause des femmes pour se repositionner autour de la défense de l’expérience démocratique et de la condamnation du terrorisme.

Après une période de mise en veilleuse, hormis l’intense activité déployée par quelques A.F. au début de l’année 1992 au sein du CNSA (Comité National de Sauvegarde de l’Algérie, créé après le premier tour des élections législatives) les années 1993-1994 seront, elles, ponctuées de nombreuses manifestations publiques que certaines initieront et notamment le RAFD (Rassemblement Algérien des Femmes Démocrates).

La dénonciation de la violence politique, la condamnation des actions terroristes, l’appel à la résistance, le refus de compromis douteux seront leurs principales prises de positions qui marqueront la scène politique.

Ce qui nous semble remarquable en ce domaine, et qui transparait à travers leurs discours, n’est pas le fait qu’elles fassent référence aux valeurs traditionnelles de la société algérienne (*Où sont les hommes de ce pays?* interpellation qui renvoie au *nif*, symbole de la puissance masculine, de l’honneur, de la dignité), ni leur inscription dans la continuité des positions patriotiques des héroïnes de l’histoire algérienne dont elles se réclament (La Kahina, Lalla Fatma M’Soumeur, Hassiba Ben Bouali) car ces ancrages sont des constantes, figurant de manière plus ou moins forte dans leur lutte précédente.

L’élément relativement nouveau se situe, à travers leurs actions de résistance/offensive, dans leur attache au champ de la féminité, à une modalité d’être en tant que femme: la maternité. La déclaration suivante l’illustre bien: “Parce que nous portons la vie et en connaissons sa valeur, parce que chaque patriote est le fruit de nos entrailles, parce que nous donnons la vie, nous refusons de la voir ôtée!”

Ainsi, elles fondent aussi leurs actions publiques à travers l’image générique de la femme génitrice. Ce faisant, elles légalisent leurs droits de mères dans l’espace public et elles s’octroient un pouvoir d’expression politique en tant que mères à l’image des “Folles de la place de mai” en Argentine ou des femmes palestiniennes.

3. “L’union pour l’égalité des droits, c’est la victoire de la démocratie”

La période actuelle est difficile à appréhender faute de recul et d’informations suffisantes.

Le début de cette année a été marqué par la création, le 18 mars 1995, du FAUED (Femmes Algériennes Unies pour l’Égalité des Droits), rassemblement qui viserait à “contribuer à la naissance d’une Algérie démocratique et républicaine où serait reconnue et appliquée l’égalité des droits entre hommes et femmes”. Quelques réunions se sont tenues en Algérie. Des délégations de femmes européennes (française, belge, libanaise) y ont participé et les préparations pour la rencontre internationale des femmes à Pékin se sont poursuivies.

Il semble toutefois que s’opère une recomposition du mouvement associatif féminin, dans le sens de l’élargissement de sa base par la création et/ou l’intégration d’associations – s’occupant notamment de la famille – et du fait de la tendance à la dilution structurelle de quelques anciennes associations.

III - Visibilité des A.F.

La visibilité acquise par les A.F. sur la scène publique⁴ est un fait notable, dans la mesure notamment où elle peut paraître paradoxale eu égard à la condition dominante des femmes algériennes⁵.

En effet, la visibilité sociale est d'abord le résultat de leur attitude offensive à l'égard des tabous et des préjugés concernant les femmes. Cette visibilité se manifeste d'ailleurs au travers des noms que les A.F. ont choisi de se donner: *Voix de Femmes*, *Skerhat en nissa*, *Tighrit n'mettout* qui signifient aussi *Cris de Femmes*, remettant ainsi en cause la norme traditionnelle qui leur impose le silence et où la voix de la femme est *awra*, *haiib*, c'est-à-dire tabou, honteuse. Elles expriment encore leur volonté de se faire entendre hors de l'enceinte privée où elles étaient cantonnées, affirment leur droit de cité en portant leurs revendications dans la rue.

Les formes d'action qu'elles ont choisies pour s'exprimer participent également à la dynamique de visibilité. Elles ont recours aux rassemblements, marches, sit-in dans les espaces et lieux publics. Elles investissent la rue avec leurs mots d'ordre, leurs chants, leurs cris. Elles médiatisent autant que faire se peut leurs prises de position, interviennent dans les médias (radio, télévision), écrivent des articles dans les journaux.

Enfin, les tentatives de mise en place d'une symbolique nouvelle attachée à la femme étayent cette démarche. Celle-ci traduit une résistance à l'interdit, une forme de remise en cause de la sacralité qui imprègne certains symboles, une ré-interprétation du réel. Elle se manifeste, entre autres, à travers l'énoncé de formules frappantes:

Le vote, c'est comme la prière, personne ne peut le faire à ta place!

À Tokyo, Hassiba⁶ n'a pas eu besoin de procuration!

Ho Hamrouche, viens voir, les femmes sont dans la rue! Qui sommes-nous? Les filles de Hassiba!⁷

La visibilité acquise permet d'amplifier leurs mots d'ordres, d'étendre leur action, d'enrichir de nouvelles questions l'espace civique et produit des effets de polarisation du débat politique.

En outre, cette visibilité, par les enjeux qu'elle recouvre, a engendré une dynamique qui a touché non seulement les A.F. mais aussi d'autres acteurs sociaux.

C'est ainsi que la visibilité acquise a permis à des personnalités féminines – militantes des droits de femmes – d'émerger sur la scène publique et à un processus de mise en place de leadership de s'amorcer.

On a pu constater aussi que la visibilité a été une des formes de riposte des A.F. aux campagnes de dénigrement et de violence menées contre elles. Mais, en même temps, la visibilité est le produit de ces campagnes dans la mesure où, prises pour cibles, elles étaient ainsi l'objet d'un éclairage public, éclairage qui, de plus, émanait d'acteurs sociaux et politiques dont les visées consistaient précisément à maintenir l'invisibilité des femmes et qui prônaient l'exclusion des femmes de la scène publique.

La visibilité a été rendue nécessaire par les enjeux qu'elle sous-tend; pour exprimer publiquement et promouvoir ses objectifs idéologico-politiques le mouvement islamiste lui-

⁴ GUERROUDJ, Z. 1995. "Femmes phares: les Moutabarijate. Visibilité des A.F. en Algérie". *Femmes et Société civile au Maghreb*. Maroc: PUMAG.

⁵ GUERROUDJ, Z. 1992. "Les femmes algériennes dans l'espace public". *Architecture et Comportement*, 8 : 2, Lausanne.

⁶ Dans un contexte où la question du droit de vote des femmes est posée, il s'agit de la première victoire olympique remportée par une athlète algérienne, Hassiba Boulmerka.

⁷ Hamrouche a été chef du gouvernement sous la présidence de Chadli. Hassiba Ben Bouali est une *chahida*, une combattante, martyre de la guerre de libération nationale. Elle est devenue une des figures symboliques de l'Algérienne combattante.

même a fait sortir des femmes dans la rue, les a fait participer à des manifestations publiques⁸, leur faisant acquérir une visibilité sociale et politique.

Enfin, la visibilité est aussi le produit des relations d'échange qui se sont tissées entre les A.F. algériennes et les autres associations du Maghreb et d'Europe entre autres et qui ont concouru à l'élargissement de leur audience. Dans le contexte actuel ce sont aussi les actions de solidarité, à l'échelle internationale, qui y contribuent.

Actes de la Journée de l'ANEF *Femmes et mouvements de femmes face à la situation algérienne: analyses et solidarités*. Université Paris VII, juin 1995. Pages 11-15.

Tous les textes de cette journée, les débats et les annexes se trouvent dans le volume entier de ces actes, disponibles sur : <https://shs.hal.science/halshs-04169932v1/document>

⁸ Rassemblement massif de femmes à Alger à l'appel de la *Dawa islamiya*, décembre 1989, dénonçant les agressions contre l'islam et les revendications féministes considérées comme porteuses de *fitna* (sédition). Janvier 1991: marche silencieuse de la section femmes d'Irched Oua Islah, "Pour le *Djihad* et la paix en Irak".